

Conseil d'école du mardi 19 octobre

Ordre du jour :

1. Présentation des nouveaux membres du conseil d'école
2. Rappel du rôle du Conseil d'école
3. Résultats des élections de parents d'élèves
4. Règlement intérieur de l'école
5. Projet d'école
6. Effectifs de l'école et prévisions pour l'année prochaine
7. Informations diverses
8. Point sur les travaux de la municipalité et PPMS
9. Questions posées par les parents d'élèves

1. Présentation des nouveaux membres du conseil d'école

Municipalité : Mme Deshayes et Mr Lerenard (excusé)

Parents élus : Mme Lavigne, Mme Lerebours, Mme Lefèvre, M. Reyssat, Mme Savary, Mme Robin, Mme Hue, M. Pitel.

Inspectrice de la circonscription de Saint Lo sud : Mme Prevel (excusée)

Enseignants : Mme Ador (TPS/PS), Mme Mary (TPS/ PS, MS), Mme Renouf (GS), Mme Anger (CP), Mme Jeanne (CE2), Mme Bachelier (CM1), M. Dutron (CM2), Mme Chrétien (CM1, CM2), Mme Charrier et Mme Gimbert (CE1), Mme Robert (brigade, excusée) et Mme Mennier (MS et directrice de l'école).

Lecture de l'hommage à Samuel Patty.

2. Compétences du Conseil d'école

Lecture du code de l'éducation.

M. Reyssat demande pourquoi n'y a-t-il pas d'enfants au conseil d'école. Mme Mennier répond que ce point a déjà été évoqué l'année passée avec l'IEN de la circonscription, les enfants ne siègent pas au conseil d'école.

Mme Deshayes demande s'il est possible d'utiliser le hall des maternelles et la salle de motricité pour le centre aéré. Le conseil d'école est favorable à cette demande qui prendra effet dès l'année scolaire en cours. Mme Deshayes précise que le centre aéré n'utilisera pas le matériel de la salle de motricité ; les placards seront pour cela verrouillés.

3. Résultats des élections des parents d'élèves

Pour les élections de parents d'élèves, il y a eu 236 inscrits, 80 votants, 13 bulletins blancs ou nuls. Soit un taux de participation de 33,90 %. Rappel par Mme Mennier : Un bulletin est considéré blanc ou nul dès l'instant où il y a une mention écrite sur le bulletin ou un bulletin non signé. Le bureau a été tenu par M. Dutron, Mme Jolivet et Mme Mennier. Le vote était possible par courrier et devant l'urne. Pour information, 4 personnes sont venues devant l'urne. Mme Mennier propose donc de voter uniquement par le biais des enveloppes pour les prochaines années scolaires. Aucune objection du conseil d'école, par conséquent il y aura suppression de l'urne, les votes se feront uniquement par correspondance à partir de la rentrée prochaine.

4. Règlement intérieur de l'école

Pas d'ajout, ni de modification cette année.

M. Reyssat est dérangé par le fait qu'il soit écrit « violence verbale et physique », ce dernier considérant qu'il n'est pas possible de se prémunir de toutes violences. Mme Mennier demande si cet avis est partagé par les autres représentants, ce qui n'est pas le cas. Mme Mennier souligne qu'il s'agit d'un rappel aux parents et que cela fait partie du règlement type départemental ; toute modification de la part du conseil étant donc impossible.

Mme Lefèvre propose que le règlement intérieur soit signé par les enfants. Ce à quoi l'équipe enseignante répond que les points importants du règlement intérieur sont travaillés en classe, notamment en Education Morale et Civique. Cela reste toutefois une bonne idée d'évoquer ce règlement avec les enfants à la maison. Mme Mennier propose donc que soit ajouté à la fin du règlement intérieur : « *Merci d'évoquer les points principaux avec vos enfants afin qu'ils soient informés du règlement de l'école dans sa globalité* ». Proposition validée par le conseil.

Plusieurs représentants proposent de supprimer les astérisques dans le règlement intérieur. Proposition validée par le conseil.

M. Reyssat témoigne de sa gêne quant au fait de pouvoir priver d'une partie de récréation les enfants. L'équipe enseignante souligne que l'objectif est que l'enfant réfléchisse à son acte. C'est une pratique qui se fait au sein de l'école et qui est autorisée par le règlement départemental. De plus, il s'agit d'une possibilité, mais cela ne veut pas dire que c'est toujours la solution choisie.

M. Reyssat demande s'il est possible de refaire des gâteaux à la maison pour les anniversaires. Mme Mennier répond que le but est d'éviter les problèmes liés aux allergies alimentaires ainsi que ceux liés à l'hygiène, à la date de péremption ou au temps de cuisson. Ce n'est donc pas possible. Il n'est toutefois pas exclu que les enseignants (principalement de maternelle) cuisinent avec les élèves pour les gâteaux d'anniversaire.

Mme Mennier rappelle qu'il n'y a plus de ligne téléphonique à l'école depuis le mois d'avril. Un arrangement a été trouvé avec la municipalité. Une box a été installée dans le garage, avec une ligne téléphonique dans le bureau de la direction mais cela ne fonctionne pas dans toute l'école. La municipalité a donc proposé une autre solution : un téléphone portable pour la direction. Mme Deshayes souligne que c'est un portable professionnel que la municipalité paiera.

Le conseil procède au vote du règlement intérieur : 19 votes pour ; 1 vote contre.

5. Projet d'école pour 2020/2024

AXE 1 : Plus d'équité pour plus de réussite

Objectif 1 : Lire, écrire, compter, respecter autrui et dire : garantir les apprentissages fondamentaux

AXE 2 : Plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir son avenir

Objectif 2 : Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible à l'ensemble des écoles et établissement du territoire normand

AXE 3 : Des territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques

Objectif 3 : Associer étroitement les familles et plus particulièrement celles les plus éloignées de l'École

Actions réalisées lors du premier trimestre :

- Explication du projet à l'oral aux élèves (notamment à partir du CE2), des idées de choses à mettre en place leur sont demandées dans certaines classes. Mme Jeanne explique que pour le moment, les élèves sont au stade des constats et ont commencé à émettre des pistes de travail dans différents domaines.
- Distribution d'une plaquette résumant les principales informations relatives à l'école pour toutes les familles (livret d'accueil), le but étant que chacun ait les informations de la même manière, cf axe 3.
- Projet de correspondance avec des classes d'autres pays (la Réunion pour les CM2, en projet avec la Turquie et/ou la Belgique pour les CP), cf axe 2.
- Découvertes culturelles différentes par le biais de livres et vidéos, cf axe 2.
- Élaboration d'expositions (favorisant le développement du langage) en cours, des classes de maternelle se déplacent dans le pôle 1 pour expliquer les affichages dans le hall, cf axe 1. Pour le moment, cela ne se fait qu'au sein du même pôle afin de faciliter le traçage en cas d'un élève positif à la Covid-19.

6. Effectifs de l'école et prévisions pour l'année prochaine

L'école compte actuellement 163 élèves et 164 à la rentrée des vacances de la Toussaint (une arrivée en PS).

Pour la prochaine rentrée, Mme Mennier compte à sa connaissance, 15 PS de 2019 auxquels s'ajoutent les 2 TPS de cette année, soit 17 PS à la rentrée prochaine. Potentiellement, 3 TPS seront également accueillis, soit 20 TPS/PS.

17 élèves de CM2 partent.

La prévision pour l'effectif de l'année prochaine est donc de + 1 (165 élèves + 3 TPS).

Mme Lavigne demande s'il y a des contraintes numériques pour l'accueil des TPS. Ce à quoi Mme Mennier répond qu'il est préférable d'accueillir moins de TPS mais dans de bonnes conditions. Pour cette raison, seuls les TPS de début d'année sont accueillis.

Mme Savary demande si des rentrées de TPS sont possibles en janvier. Mme Mennier répond que l'école ne fait rentrer des TPS qu'en septembre.

Mme Lavigne demande si le nombre de TPS-PS annoncé est un prévisionnel. Ce à quoi Mme Mennier répond qu'il s'agit effectivement d'un prévisionnel compte tenu des naissances dans la commune.

7. Informations diverses

***Rappel sur le mode de dialogue avec les parents :**

Ainsi que l'indique le règlement départemental des écoles maternelle et élémentaire, deux réunions sont organisées afin d'informer les parents : l'assemblée générale (septembre) et les réunions de rentrée de chaque classe. L'assemblée générale a eu lieu cette année le jeudi 23 septembre.

En plus de ces deux réunions, les enseignants se tiennent à la disposition des parents pour les rencontrer sur rendez-vous, s'ils le désirent (par téléphone ou en présentiel, en fonction de la demande du rendez-vous).

Les enseignants, ou l'équipe enseignante, peuvent également demander aux familles un rendez-vous pour un motif précis.

Les enseignantes de CP et de CE1 ont également rencontré les parents pour faire un bilan personnalisé des évaluations nationales.

Le cahier de liaison reste un mode de dialogue essentiel avec les parents. Depuis la crise sanitaire, des messageries de classe ont également été créées.

Les parents de l'élémentaire seront informés des progrès de leur enfant par un livret d'évaluation (le LSU : Livret Scolaire Unique) qui sera rempli tous les semestres et donné aux parents en février et en juillet.

Pour les élèves de maternelle, les nouveaux programmes prévoient que soit remis aux parents un cahier de progrès, deux fois par an, ainsi qu'un livret de compétences en fin d'année.

***COVID :**

Le port du masque n'est plus obligatoire pour les élèves depuis le 4 octobre. Pour les adultes, il est possible de le retirer en extérieur.

Les pôles mis en place au sein de l'école durant la crise sanitaire restent mais la limitation du brassage n'est plus requise.

Les gestes barrières sont toujours d'actualité (lavage de mains, désinfection du matériel, port du masque en intérieur pour les adultes).

Mme Mennier évoque les tests salivaires. Nous faisons partie des 10 départements tests de France. De ce fait, des tests salivaires seront effectués dans le courant du mois de novembre. De plus, s'il y a un cas positif dans une classe, celle-ci ne ferme pas, mais des tests salivaires seront réalisés auprès des élèves de la classe. Si des parents ont refusé de remplir le consentement pour la réalisation d'un dépistage (feuille distribuée en octobre) alors l'enfant devra être isolé 7 jours. Ce ne sont pas des tests salivaires à faire à la maison. C'est un médiateur qui doit venir dans les 24h de la détection du cas positif ; s'il n'est pas venu dans les 24h, la classe devra fermer pour 7 jours.

***Aides spécialisées mise en place dans l'école :**

3 élèves ont une notification d'AESH, mais nous n'avons personne à ce jour dans l'école malgré une sollicitation des parents auprès des services concernés. Pour deux d'entre eux, le suivi avait pourtant commencé l'année précédente et s'est arrêté.

Mme Lerebours et Mme Deshayes demandent s'il est possible de faire quelque chose en tant que représentants de parents à ce sujet ? Les représentants de parents d'élèves souhaitent apporter leur aide aux familles concernées.

***Thème de l'année : Le développement durable :**

Le cycle 1 travaille sur deux volets : un volet sensibilisation des élèves (aux modes de transports, à l'eau et sa consommation, au gaspillage...) et un volet sur l'étude d'un environnement à protéger (protéger la nature, en étudiant l'arbre ainsi qu'un espace plus vaste, la forêt et ses animaux). L'étude de l'arbre permettra également d'aborder le recyclage du papier. Des projets artistiques seront également faits autour de l'arbre (arts visuels, spectacle de l'arbre roux...).

Les élèves du cycle 2 vont établir des constats par la lecture de documents, suivie de débats puis ils chercheront des solutions et feront ensuite des expositions aux autres classes. Les élèves participeront également à des défis (défi écosystème). S'ajoute à cela des projets en arts visuels (land'art, recup'art...). Mme Jeanne précise qu'un courrier sera envoyé à la mairie dans lequel les élèves feront des propositions par rapport à l'école.

Le cycle 3 aimerait aller au pavillon des énergies (tout comme le cycle 2) mais il est en déménagement donc ce n'est pas certain. Le projet équitation permettra quant à lui de se questionner sur la façon dont le développement durable est abordé / mis en place dans un hippodrome et dans les écuries. Ce projet a été présenté l'année dernière, il dure 4 jours, pour les CM1-CM2, à l'hippodrome de Graignes. Il a été refusé l'année dernière car beaucoup d'écoles en ont fait la demande. Le projet a été rebâti cette année. Une réponse devrait arriver fin-novembre. Ce projet a un coût très important, malgré le financement à hauteur de 80 % par la maison du département. Mme Deshayes souligne que la mairie est consciente que les rentrées d'argent, avec la Covid, ont été moindres. Elle compte proposer au conseil municipal d'attribuer, quand il s'agit d'une sortie de deux jours ou plus, 10€ par enfant. Ce montant forfaitaire n'a pas vocation à se cantonner à ce projet, mais il concernera tous les projets de deux jours ou plus.

***Semaine du goût (du 11 au 15 octobre) :**

Mme Deshayes souligne qu'Adeline Levéziel et Alexandra Leboucher sont à l'initiative de la semaine du goût (elles suivent des formations régulières à ce sujet). Mr Dutron évoque les très bons retours des élèves. Mme Deshayes annonce que cette semaine du goût sera renouvelée. Le but étant, dès l'année prochaine, de travailler en amont avec l'équipe enseignante.

***Projet avec la cantine sur la semaine de l'anti-gaspillage (du 22 au 28 novembre) :**

Cycle 1 : Présentation des nouveaux légumes et productions d'arts visuels pour exposer à la cantine. Les fruits et légumes viendront de l'IPE (initiative pour l'emploi) pour que les enfants puissent voir les légumes des producteurs locaux. Une visite de l'IPE serait peut-être même possible.

Cycle 2 : Défi concernant la classe qui gaspillera le moins après étude des menus (favorisant la lecture documentaire et l'émission d'hypothèses ainsi qu'un premier travail sur la pesée des déchets).

Cycle 3 : Classement des différentes pesées sur 4 jours et présentation d'un récapitulatif des classes, avec un potentiel zoom sur le gaspillage du pain.

Mme Deshayes évoque que depuis la rentrée, la mairie tend à travailler de plus en plus en circuit court avec des producteurs locaux. Ils se fournissent donc, quasi-quotidiennement, auprès de l'IPE, en fonction de ce qu'ils peuvent produire. Ils continuent de temps en temps à prendre des choses à l'épicerie, pour soutenir les commerçants locaux.

Concernant la viande et les produits laitiers, une fois par mois, ils travailleront avec des producteurs locaux. Le but étant d'étendre cette initiative par la suite.

Mme Mennier fait un point sur le tri des déchets, en expliquant que l'équipe attend de prendre connaissance des nouvelles réglementations de janvier pour voir ce qu'il est possible de mettre en place.

D'autres idées commencent également à émerger autour du développement durable : la mise en place d'un composte, d'un bac de jardinage ainsi que d'un bac papier.

Mme Ador demande s'il faut continuer de garder les feutres usagés. Mme Savary répond par l'affirmative, un passage sera effectué une fois par période. Les bénéficiaires du recyclage iront par la suite à une association.

Mme Deshayes propose d'étendre cette initiative au niveau de la garderie, voire même de la mairie.

***Sorties et spectacles prévus pour le moment :**

Les maternelles recevront le spectacle des Trois chardons « L'arbre roux », le mardi 9 novembre. Le cycle 2 est en attente d'une réponse pour le spectacle au théâtre « Rêve dans le sable » du 03 mai. Les GS assisteront au spectacle Ficelle, au théâtre, le 25 novembre.

Une sortie au musée est prévue pour l'ensemble des classes de l'école. Il s'agit d'une exposition d'un artiste de Land Art, qui commence en avril.

Les CP auront une intervention sur l'apprentissage des échecs avec un intervenant extérieur venant du club d'échec d'Agneaux. Il interviendra gratuitement, seuls les frais de déplacement sont à payer.

Le projet d'équitation pré-cité pour le cycle 3 est en attente de validation.

Mme Mennier remercie à ce sujet les participants à la coopérative scolaire ainsi que l'APE, sans qui ces sorties et spectacles ne seraient pas possibles.

***Les rencontres sportives prévues pour le moment :**

Une rencontre Rondes et jeux dansés aura lieu pour les PS, MS et GS.

Les CM2 participeront à un marathon des écoles (e marathon).

***Activité piscine :**

Pour les GS, CE1, CE2 et CM1, la piscine débutera le vendredi 28 janvier (matin) jusqu'au vendredi 1^{er} avril.

Les CP et CM2 iront du mardi 26 avril (matin) au mardi 14 juin.

L'équipe enseignante aura besoin d'accompagnateurs agréés comme chaque année.

***Actions de l'APE :**

Mme Robin explique quelles sont les actions menées durant l'année scolaire précédente (2020 - 2021) :

- Début décembre : vente de sapin + tombola en live sur facebook.

- Fin mars : chocolats de pâques.

Les actions prévues pour l'année scolaire en cours (2021 - 2022) :

- Retour des vacances de la Toussaint : proposition de livraison de croissants et pains au chocolat, le dimanche 7 novembre.

- Vente de Sapin + Tombola.

- Achat des livres offerts à Noël aux élèves.

- Potentiellement un spectacle de Noël le 3 décembre à la salle de la Mancelière-sur-Vire.

- En projet : vente de chocolats ; repas tôteur à emporter ; apéro concerts...

Mme Mennier en profite pour remercier à nouveau l'APE.

Photographe :

Le photographe sera présent à l'école le lundi 22 novembre ; une information circulera à ce sujet au retour des vacances.

Noël :

Le goûter des maternelles aura lieu le jeudi 16 décembre ; pour ce moment, l'équipe est à la recherche d'un père Noël. Le repas de Noël à la cantine sera fait le vendredi 17 décembre.

La fête de fin d'année :

La fête de fin d'année ayant été annulée l'année dernière, chaque classe présentera une activité. Une chorale sera également proposée. Cette présentation dépendra aussi de ce qu'il aura été possible de faire ou non en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des différents protocoles au cours de l'année.

Sécurité : Un exercice incendie a eu lieu le lundi 27 septembre, tout s'est bien déroulé. Les élèves sont sortis rapidement sans avoir été prévenu au préalable (sauf pour les TPS-PS et les MS).

Un PPMS attentat est prévu lundi 29 novembre.

Un PPMS confinement sera réalisé au cours de la période 3 (janvier/février).

Date du prochain conseil d'école :

S'il n'y a pas de changement, le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 3 février.

8. Demandes à la municipalité / réalisation de travaux

Remerciements à la municipalité :

- Poste radio chez les PS,

- Marquage aux sols pour la rentrée,

- Crochets dans les classes,
- Mise en place des vidéo-projecteurs dans plusieurs classes (CM2 et CE1),
- Intervention du technicien informatique,
- Mise en place des tables pour la rentrée scolaire.

Demandes :

- Il faudrait revoir l'élastique du bac à sable et remettre du sable. - Fait
 - Les roues des charriots informatiques peuvent-elles être regonflées ? - Pris en compte, sera fait dès le lendemain.
 - Il faudrait ratisser le sautoir (trou fait par les élèves en garderie). - Mme Deshayes propose que l'équipe des espaces verts ratisse le sable le mercredi.
 - Un achat de tapis pour la sieste chez les MS est-il envisageable ? - Fait
 - Serait-il possible de reculer le vidéo projecteur d'un mètre chez les CE2 et les CP ? - Pris en compte, sera fait dès le lendemain.
 - Les volets ne se lèvent plus chez les CP et les CE2. Quelle solution ? - Mme Deshayes répond qu'il faut changer tous les moteurs, il faut que cela passe au budget de l'année prochaine. En attendant, elle ne peut pas proposer de solution.
 - Mme Renouf pourrait-elle avoir des étagères comme chez les MS et les PS ? - Sera fait.
- Mme Deshayes indique que le préau dans la cour sera fait pendant les vacances de la Toussaint.

9. Questions posées par les parents d'élèves

Question 1 : « A long terme, l'école vise t elle a obtenir le label E3D ?

Lien d'explication : <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo31/MENE1320526N.htm> »

Mme Mennier explique que l'équipe enseignante a pris connaissance de ce qu'est le label E3D et que pour l'instant les enseignants se laissent du temps pour mettre en place les actions liées au développement durable. Le label concernant un ensemble de partenaires, cela ne dépend pas uniquement de l'école.

Question 2 : « Etant donné que le thème de l'année pour l'école tourne autour de l'écologie.

Etant donné que l'élevage génère à lui seul près de 15% des gaz à effets de serre au niveau mondial et 42% au niveau de Saint-Lô Agglo.

Etant donné que les produits laitiers et la viande représentent 85% des émissions de gaz à effet de serre de la production agricole.

Etant donné que l'alimentation d'un français moyen est responsable d'environ un quart de son empreinte carbone.

Etant donné que la consommation de viande est responsable d'environ la moitié de l'empreinte carbone de l'alimentation d'un français moyen.

Etant donné, enfin, que manger du bœuf une fois par semaine est déjà incompatible avec l'objectif de respecter les Accords de Paris de 2015 (cela représente 1,2 tCo2 éq par personne, l'empreinte carbone totale, tous secteurs confondus, par personne étant limitée à 1,6 à 2,8 tCO2 éq).

Serait-il envisageable d'aller plus loin que l'unique repas végétarien hebdomadaire de la loi Egalim en en proposant deux (comme plusieurs grandes villes de France), voire quatre pour être tout à fait honnête vis-à-vis de l'avenir des populations qui subissent les conséquences des dérèglements climatiques (enfants de cette école compris) ? »

Cette question est soumise à la municipalité puisque c'est elle qui a en charge les repas.

Mme Deshayes demande si cette question est représentative d'une majorité de parents d'élèves. Elle s'interroge également sur les sources des pourcentages.

Un parent répond que pour l'aspect représentatif de cette question, les représentants de parents d'élèves ne sont pas en mesure de répondre. Quant aux chiffres, ils proviennent de l'ADEM ainsi que du commissariat général du développement durable.

Mme Deshayes souligne que la municipalité essaie de travailler de plus en plus en circuit court et réalise donc des progrès à ce niveau. Concernant les repas végétariens, la loi impose un repas par semaine, ce qui est fait. Les repas hors végétariens restent des repas équilibrés. Un seul repas végétarien par semaine sera donc maintenu.

L'idée d'un sondage pour connaître l'avis de l'intégralité des parents d'élèves à ce sujet est évoquée.

Les questions étant terminées, Mme Mennier remercie les personnes présentes et clôt la réunion à 20H58.

Présidente de séance
Mme Mennier



Secrétaire de séance
Mme Mary

